



COMMUNIQUE DE PRESSE COMMUN

Rencontre entre le Conseil d'Etat et le Conseil communal de la Ville du Locle

La chancellerie d'Etat communique:

Dans le cadre de rencontres annuelles visant à entretenir les contacts réguliers entre autorités, le Conseil d'Etat et le Conseil communal de la Ville du Locle, emmené par son président M. Denis de la Reussille, se sont réunis mercredi 19 novembre 2008 en fin de journée au Château de Neuchâtel. Cette rencontre de travail avait pour objet d'examiner toutes les questions d'actualité concernant l'Etat et l'exécutif communal loclois.

Crise financière et situation économique : vers un mouvement coordonné Etat-Villes

Le Conseil communal de la Ville du Locle a fait part au Conseil d'Etat de son inquiétude pour Le Locle, où l'incertitude pèse pour 2009 et 2010. Le Conseil communal a ainsi notamment procédé à des réévaluations pour son budget 2009.

Le Conseil d'Etat s'est inquiété de la situation début octobre. Il a ainsi créé une task force pour analyser la situation et faire des propositions de mesures pour atténuer les effets et faire face à une éventuelle détérioration conjoncturelle. Le gouvernement cantonal a par ailleurs donné quelques informations sur la situation actuelle du marché économique, évoquant plusieurs demandes de chômage partiel émanant des entreprises. Et les prévisions sont inquiétantes. Il faut donc s'attendre à une augmentation du chômage pour l'an prochain. L'exécutif cantonal a évoqué par ailleurs le plan de soutien à l'économie du Conseil fédéral présentant un certain nombre de bonnes mesures.

Les deux exécutifs se sont déclarés favorables à imaginer un mouvement coordonné de mesures prises conjointement par l'Etat et les villes, voire l'ensemble des communes afin de permettre de juguler le plus possible les effets de la crise économique.

Rapprochement des deux villes des Montagnes

Le Conseil d'Etat a souhaité connaître l'état des réflexions des deux villes du haut concernant une éventuelle fusion, rappelant qu'un fonds d'aide aux communes est à disposition, dont les disponibilités sont limitées jusqu'en 2010.

L'exécutif loclois a rappelé qu'il est en voie de signer le contrat d'agglomération et qu'il existe de nombreuses collaborations en place depuis longtemps déjà entre les deux villes et qui se sont intensifiées ces dernières années dans pratiquement tous les domaines. Le

Locle a fait également remarquer que depuis un certain temps, les deux autorités parlent d'une seule voix sur certains dossiers importants. En résumé, Le Locle privilégie la diversité et la complémentarité à une fusion.

Services de l'Etat en ville du Locle

Le Conseil communal a rappelé que plusieurs discussions sont en cours actuellement concernant la réaffectation des locaux de l'école d'ingénieurs et a souhaité sensibiliser le Conseil d'Etat à cette question, regrettant au passage que les locaux de l'ancienne école de nurses n'aient pas été retenus pour la localisation de la Caisse de pensions unique.

S'agissant de la réaffectation de l'école d'ingénieurs, le Conseil d'Etat s'est dit à disposition du Conseil communal pour continuer à examiner la question. Quant à l'implantation de la Caisse de pensions, elle a fait l'objet d'une étude qui a aussi intégré l'Ecole de nurses, mais celle-ci présentait un certain nombre de problèmes notamment de coût, qui a conduit à retenir le bâtiment administratif La Comète à La Chaux-de-Fonds.

H20 : bon rythme de croisière

Le Conseil communal du Locle a remercié le Conseil d'Etat pour le bon rythme de croisière pris par le dossier H20 depuis mai 08 et souhaité que ce rythme soit maintenu par rapport au calendrier prévu par la Confédération. Le Conseil d'Etat a rappelé qu'un crédit de 4 millions de francs a été voté dans ce sens et qu'il ne sera pas nécessaire de le rallonger pour 2009. Parmi les autres projets de chantiers routiers d'importance, le Conseil d'Etat a mentionné la correction du virage de la mort entre Saint-Sulpice et Les Verrières, devisé à 7 millions de francs.

Transports publics

Le Conseil communal a noté que la situation est toujours cahotique en ville du Locle et qu'il est en train de réaliser des zones 30 km/h et de mener une réflexion sur un plan de stationnement au centre ville. Toutefois, l'exécutif loclois s'est dit content du développement en matière de transports publics mené au Locle en collaboration avec l'Etat. Il a notamment salué l'arrivée de la CTI, qui profitera avant tout aux Montagnes, et la réouverture de la gare du Col-de Roches, qui permettra de créer un P&R. Sur ce point, le Conseil d'Etat souhaiterait une meilleure collaboration avec la France.

Police neuchâteloise

Le Locle a relevé que le dossier avance dans la bonne direction et s'est déclaré favorable à intégrer la police neuchâteloise au 1^{er} juillet 2009. Le Conseil d'Etat s'en est réjoui et a annoncé que pour la première fois de l'Histoire, la cérémonie d'assermentation de la police aura lieu au Locle le 16 décembre prochain.

Neuchâtel, le 21 novembre 2008